



Bordeaux, le 15 avril 2025

DGPRP  
Mission démocratie permanente



## Objet : Suites du Grand Dialogue Citoyen : urgence climatique tous acteurs ! »

### Le retour sur le Grand Dialogue Citoyen

Le grand dialogue est une **démarche singulière** qui s'est inscrite sur un temps long : tester une nouvelle façon de mettre en coopération la communauté bordelaise pour la faire monter en engagement. A ce titre, le grand dialogue citoyen est une **réussite démocratique**, soulignée par les garants de la commission nationale du débat public qui a accompagné la démarche, avec plus de 2000 personnes rencontrées, une vingtaine de production écrites ou audiovisuelles 100 bordelais engagés dans la convention citoyenne (13 valeurs, 10 principes et 43 actions concrètes) qui restent engagés et actifs pour la plupart.

Le grand dialogue citoyen a permis une réelle mise en mouvement et la contribution globale vient nécessairement éclairer l'action de la municipalité. La phase d'atterrissement a clairement mis en avant un **besoin de communication renforcée** et un **encouragement au plan de mandature**.

Pour rappel, les principes d'actions partagés sont :

- **Osons et transgressons** : la convention demande à la ville de faire preuve d'audace, de s'écartez des sentiers battus, y compris en termes de communication, de mesurer les effets potentiels sur l'urgence climatique des projets
- **Visons les co-bénéfices** avec la priorité pour des actions ayant des impacts positifs multiples (social, environnemental, économique, sociétal et sanitaire) afin de développer le soutien social et la coopération de tous les acteurs
- **Coconstruisons la décision** : expérimenter les démarches par consentement (développées au sein même de la convention), mettre en place des formations pour favoriser une appropriation culturelle et de nouvelles pratiques, expérimenter la co-construction
- **Choisissons la coopération comme modèle d'action** : développer l'économie sociale et solidaire, les coopérations avec les autres collectivités, favoriser l'emparement par le système éducatif de l'enjeu de la coopération (source d'inspiration pour l'apprentissage des enfants et dans sa gestion de la communauté éducative)
- **Ralentissons** : mettre en avant les expériences de gestion différentes du temps
- **Revalorisons le lien** : développer la promotion de l'éducation populaire
- **Valorisons les engagements relevant de l'attention à l'autre et à l'environnement** : contribuer à l'amélioration des conditions de travail dans les domaines de la santé, de l'éducation de l'environnement et du social
- **Intégrons les plus fragilisés à la construction et à l'évaluation des projets** : en s'appuyant sur les expériences des associations, institutions en lien avec les plus précaires
- **Menons des évaluations sincères et transparentes...et ajustons** : mise en œuvre de grille de lecture des projets avec des critères de mesure (impacts santé, réduction gaz à effet de serre, impacts bien-être, etc.).
- **Bâtissons un récit désirable pour demain**

### Les premières suites du Grand Dialogue

Le grand dialogue et en particulier la convention citoyenne sont donc venus apporter un éclairage, inciter à un coup d'accélérateur voire des potentiels chantiers de réflexion ou d'action.

Au regard des principes d'actions partagés dégagés par la convention citoyenne, nous pouvons mettre en exergue les actions suivantes qui sont déployés depuis la clôture du Grand Dialogue :

- L'amplification de la solarisation de la ville de Bordeaux (la Ville vise 60 000 m<sup>2</sup> de surfaces couvertes d'ici 2026 – lancement de l'alliance de Bordeaux pour le solaire en 2024, la plus grande centrale solaire urbaine du pays avec le toit de la base sous-marine sur 22 000m<sup>2</sup>)
- Le lancement de la tarification environnementale du stationnement (+30% pour les véhicules thermiques de +1600kg et pour les véhicules hybrides et électriques de +1900kg)
- Le développement de l'expérimentation citoyenne avec un premier niveau de réponse par le dispositif de soutien aux initiatives citoyennes : l'atelier des initiatives avec les centres sociaux et les mairies de quartier
- La poursuite de la lutte contre le plastique à usage unique, avec le déploiement de bacs inox dans la restauration municipale, l'expérimentation des couches compostables dans les crèches, ou encore la participation de la ville au projet ERIC porté par Zero Waste France.
- L'organisation du Forum mondial de l'économie sociale et solidaire à Bordeaux en 2025
- La conception du récit commun : "Quand Bordeaux se réinvente", il incarne ce projet global d'une ville vécue comme un "bien commun" (cf. annexe 1)
- La réalisation de la bande-dessinée Grand Dialogue Citoyen dans le magazine (cf. annexe 2)
- Le foisonnement des cours d'école
- La saisine 2025 de l'observatoire de la démocratie permanente, développer la culture, les outils collectifs de soins sociaux notamment dans leur dimension de proximité
- Le déploiement de la tournée de la démocratie permanente : être jeune à Bordeaux en 2024
- Le thème du budget participatif 2025 est directement issu du grand dialogue.
- L'intégration dans le plan de formation 2025 de module sur « sur décider par consentement »

De nombreux principes partagés et des actions concrètes correspondent déjà à une mise en œuvre dans les politiques publiques portées par la ville de Bordeaux et/ou Bordeaux Métropole.

Pour d'autres, ils nécessitent un emparement qui est soumis aux contraintes temporelles, financières ou de plan de charge.

Le tableau ci-dessous fait l'état de l'emparement des thématiques, des sujets, des actions qui ont émergé du grand dialogue citoyen au regard des actions concrètes remontées.

	Actions réalisées ou en cours
	Orientations déjà existantes, actions amorcées
	Non prévu
	Hors compétence

Recommandations	Explications par la convention citoyenne (si nécessaire)	Direction concernée	Suites à donner	Analyse de l'action publique au regard des travaux du grand dialogue	Suites complémentaires (accélération, réflexion, évolution depuis l'atterrissement du grand dialogue)
<b>Reconnaitre et renforcer la citoyenneté dans les actions environnementales</b>					
Mettre en place une instance citoyenne consultative à l'échelle de la ville de Bordeaux : <b>conseil citoyen</b>	Le comité citoyen pourra être saisi par les élu.es pour rendre un avis citoyen sur un projet, en matière environnementale et/ou sociale, éclairé par des expert.es avec autosaisie.	Mission démocratie permanente DGESS		<p>La Ville de Bordeaux met en place de nombreuses démarches participative permettant aux Bordelais d'interagir sur les politiques publiques mises en place : réunions de concertations à l'échelle des quartiers, conseils de quartiers, budget participatif, dispositif d'interpellation, Tournée de la démocratie permanente, Observatoire de la démocratie. Des panels d'habitants tirés au sort ou volontaires existent également : Le conseil municipal des jeunes, le conseil Bordeaux seniors actions, le comité nature en ville ou encore le comité de la rue. Pour qu'un comité citoyen ne s'ajoute pas à l'écosystème participatif bordelais déjà riche en dispositifs, il est proposé de prendre le temps pour réfléchir à la mise en place d'une nouvelle assemblée citoyenne. Les objectifs devront être clairement définis avec des moyens organisationnels au rendez-vous et qui bénéficieront du retour d'expériences des autres instances et notamment de celle de l'Observatoire de la démocratie dont la conclusion des travaux devrait être partagée courant 2025. Ainsi la Ville de Bordeaux ne souhaite pas s'engager d'ici la fin du mandat municipal sur la création d'un Comité citoyen.</p> <p>Conseil municipal des enfants : Inscrit dans le programme politique jeunesse et conduit par la mairie, le conseil municipal des enfants (CME) permet aux jeunes Bordelais d'être acteurs de leur ville en apprenant le fonctionnement de la démocratie : comment défendre leurs idées, les mettre en œuvre et participer aux décisions de la cité.</p> <p>Inscrits en classe de CM1, les 64 jeunes conseillers municipaux sont élus pour deux ans, jusqu'en CM2. Tous les ans, le conseil municipal est renouvelé de moitié. Ainsi, chaque année de nouveaux CM1 intègrent le dispositif par tirage au sort. Afin d'assurer la représentativité des 8 quartiers de la ville, le nombre de sièges est calculé en fonction du nombre d'enfants scolarisé par quartier. Chaque année, les élus travaillent sur plusieurs projets qui sont répartis dans 4 commissions thématiques.</p> <p>Le projet de traduction de mots d'accueil et pratiques en 11 langues affichés dans les écoles, cours, restaurants scolaires et classes, a reçu le prix de l'ANACEJ le 26 octobre 2023 à</p>	<p>Développement des recours aux panels citoyens. Développement des votations</p> <p>A l'échelle métropolitaine, un comité citoyen est prévu autour du suivi du Plan Climat Air Energie Territorial. Ainsi dans la mise en œuvre des politiques publiques environnementales, un comité de suivi sera mis en place.</p> <p>Complément :</p> <p>Dans le cadre de la gouvernance du PCAET, un comité citoyen climat a été mis en place. Le premier groupe de travail aura lieu le 1er avril 2025, sur la gestion des déchets verts chez les particuliers et les moyens de favoriser leur traitement sur site. Deux autres groupes de travail sont prévus sur l'année 2025, respectivement sur les moyens de favoriser l'adhésion des citoyens aux dispositifs de réemploi prévus dans le plan stratégique déchets ainsi que sur le parcours utilisateur de la plateforme en ligne MaRénov'. Ce dispositif vise à développer l'intégration des citoyens dans la gouvernance des projets stratégiques métropolitains. Ce comité citoyen climat est composé de membres volontaires (une quinzaine) du Conseil de Développement Durable (C2D) de Bordeaux Métropole, la composition du groupe est fixe pour sa première année, cependant une ouverture est envisagée à partir de 2026 pour intégrer les citoyens à plus large échelle. Le lien avec ce comité citoyen climat et les conventionnés du Grand Dialogue est à l'étude, une rencontre sera prévue après la tenue du premier groupe de travail pour présenter son organisation, le rendu des premiers travaux et envisager les synergies pouvant être mises en place.</p> <p>Renouvellement des membres du Comité Local UNESCO Bordeaux représentant les quartiers</p> <p>Pour rappel, Bordeaux, port de la Lune est inscrit sur la liste du patrimoine mondial depuis 2007. Cette reconnaissance prestigieuse impose à la Ville de communiquer régulièrement avec le ministère de la culture, garant devant l'UNESCO du respect des valeurs qui ont présidé à l'inscription de ce site.</p>

				<p>l'Assemblée Nationale, les panneaux ont été affichés dans 10 écoles élémentaires en 2024 et à suivre dans les autres en 2025.</p> <p>Les actions "Les sacs solidaires" et "Accompagnement des élèves primo-arrivants" ont été retenues comme lauréates du Prix Bordeaux terre de solidarités 2024, remis le 5 octobre 2024 lors du festival UNISOL.</p>	<p>Pour répondre à cette obligation, affirmer une ligne de conduite dans la gestion de ces valeurs et assurer un suivi des projets qui peuvent avoir un effet sur le site, la Ville de Bordeaux a mis en place un Comité Local Unesco Bordelais, le CLUB (liste des membres en annexe).</p> <p>Cet outil a été reconnu par le comité du patrimoine mondial et complète désormais le plan de gestion du site inscrit au patrimoine mondial.</p>
Mener une expérimentation en recrutant community organizers à l'échelle des quartiers de Bordeaux.	Démarchage, recenser, porte-à-porte, fédérer, rassembler, agir notamment sur les passoires ou bouilloires thermiques ou pour la végétalisation.	Mairies de quartier		<p>Le community organizing est le processus par lequel des gens vivant à proximité les uns des autres construisent une organisation pour avoir plus de pouvoir et mieux faire valoir leurs intérêts communs. Il est en cours de déploiement au sein de dispositifs participatifs de la Ville de Bordeaux tels que le Dispositif d'Interpellation Citoyenne ou le projet d'Initiatives citoyennes.</p>	<p>Dispositif des ambassadeurs de la transition et création des chargés d'animation territoriale dont la mission est notamment de faire émerger les réseaux d'habitants engagés.</p> <p>Actions sur les économies énergétiques et la végétalisation</p> <p>Tables de quartier dans le cadre de la politique ville</p>
Démarche par consentement		Mission DP		<p>Un programme de formation en interne est en cours de construction pour familiariser les agents de la ville de Bordeaux à la démarche par consentement. Cette formation sera déployée à l'échelle managériale d'une part et au sein des services souhaitant la mettre en pratique pour favoriser le dialogue apaisé autour de projets municipaux.</p>	
<b>Repenser notre relation au temps et au travail</b>					
Mettre en place une expérimentation du revenu universel sur le territoire bordelais.		Direction de l'insertion		<p>L'Etat n'a finalement pas validé la loi d'expérimentation et les financements. Concernant l'expérimentation d'une plateforme associative, ce n'est pas envisageable à l'échelle de la ville. A l'échelle du Département, cela a été tenté et cela a échoué, alors que le contexte financier était plus favorable.</p>	Expérimentation menée par des étudiants en monnaie locale
Expérimenter à l'échelle de la Ville de Bordeaux la semaine de 4 jours	Débats entre les conventionnés sans consensus entre le « et » et le « en » 4 jours. Cela dépend du salaire, certaines personnes peuvent le baisser, d'autres non. Cette disposition aurait un impact sur la gestion du temps individuel et collectif.	ADG RH		<p>La semaine de 4 jours avec réduction du temps de travail nécessite une loi.</p> <p>La ville expérimente (ou a expérimenté) la semaine de 4 jours sans réduction du temps de travail (cimetière, crèches).</p> <p>66% des agents de la Ville de Bordeaux ont opté pour des jours de télétravail dits "flottants", c'est-à-dire qu'ils disposent d'un certain nombre de jours annuels et peuvent réguler leurs demandes de télétravail en fonction des contraintes du service.</p> <p>Pour les agents qui le souhaitent, il est possible de travailler sur 4,5 jours.</p>	<p>Lancer un chantier sur le temps dans la ville en lien avec la relation usagers / la proximité (association tempo territorial/A'urba)</p>
<b>Accentuer l'éducation et la sensibilisation</b>					
Former et sensibiliser	Former aux enjeux du changement climatique et à la transition écologique le corps enseignant, l'ensemble des professionnels agissant dans le cadre scolaire, les agent.es de la Ville et de la Métropole, les associations subventionnées par la Ville (bénévoles, salariés, et publics).	Direction animation des transitions DGEES		<p>En 2023, 846 agents ont été formés aux enjeux de la transition écologique, dont les 750 agents de la DGAC qui ont participé à une fresque du climat. En 2024, les participants au Forum Bordeaux en Commun ont participé à des ateliers sur la transition écologique.</p> <p>De nouvelles formations et animations sont proposées par la direction animation des transitions. Formation des enseignants à la fresque du climat (avec DASEN). En 2024, les participants</p>	<p>Développement d'ateliers citoyens avec les ambassadeurs de la transition et les chargés d'animation territoriale</p> <p>ACTE/Animation des transitions / Mission éco-exemplarité (direction animation des transitions) pour les agents de la ville</p> <p>- 499 agents ont suivi un atelier Fresque du Climat en 2024, dont 333 agents des services communs, 166 agents de la Ville de Bordeaux</p>

			<p>au Forum Bordeaux en Commun ont participé à des ateliers sur la transition écologique. En interne à BM, des sessions de Fresques du Climat sont organisées régulièrement pour sensibiliser les agents. Une session de formation à l'animation permet également d'agrandir le cercle de formateurs pour proposer davantage de sessions. Le PCAET est régulièrement présenté aux partenaires externes ainsi qu'aux agents métropolitains et de la Ville de Bordeaux.</p> <p><b>PEDT :</b> Le projet éducatif de Bordeaux, 2022-2027, défend le droit à une enfance heureuse. Il propose aux Bordelaises et Bordelais âgés de 0 à 18 ans de grandir et de s'épanouir dans une Cité plus juste, plus écologique et plus démocratique. Il se donne pour cela quatre grandes orientations :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'environnement</li> <li>• La solidarité</li> <li>• La démocratie</li> <li>• Le parcours de l'enfant</li> </ul> <p>Il est entièrement dédié aux enfants, aux jeunes et aux acteurs éducatifs qui oeuvrent pour leur réussite : parents, enseignants, animateurs, agents municipaux des écoles, professionnels de la petite-enfance, acteurs associatifs... Dans le cadre du projet éducatif de territoire, une action sur la protection du vivant a été lancée pour 290 élèves d'élémentaire avec la création de nichoirs, hôtels à insectes, ateliers autour des ressources alimentaires. Il s'agit d'un projet retenu dans le cadre de l'appel à projets 2024 et porté par l'école Albert Barraud (enseignants, animateurs, agents de l'école et parents d'élèves élus). La cour de l'école a été reconnue Refuge LPO et sera au centre d'actions éducatives tout au long de l'année scolaire (gestion de composteurs, paillage des végétaux, pose de nichoirs, hôtels à insectes, ateliers autour des ressources alimentaires et des sorties seront organisées avec les élèves).</p> <p>Déploiement à venir de la fresque du climat dans les écoles</p>	<p>(contre 667 en 2023, dont 410 agents des services communs et 237 de la Ville (219 à la DGAC)).</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 25 agents ont été formé.es à l'animation de la Fresque du climat dans le cadre de l'école interne (contre 9 en 2023).</li> <li>- Création et lancement d'un nouvel atelier-formation intitulé « Acteur.trice des transitions », avec 209 participant.e.s. (pour faire suite à la Fresque et engager les agents à mettre en oeuvre des actions dans leur quotidien)</li> </ul> <p>ACTE/service vie asso de la DGESS (avec soutien de l'ACTE) : lancement d'un kit d'accompagnement des associations dans la prise en compte des enjeux de transition écologique en octobre 2024, rédigé avec le soutien de la MNE.</p>
<b>Sensibiliser à l'écologie et à la préservation de l'environnement dès le plus jeune âge à travers les gestes du quotidien</b>	Mettre en place et donner les moyens d'un réel enseignement écologique à l'école dès la maternelle pour développer une culture écologique. Proposer une journée environnement de l'école maternelle au lycée par trimestre (ramassage des déchets, apprendre à faire soi-même, recyclage, nutrition, etc.) Systématiser les projets concrets d'éducation et d'établissement à vocation écologique et sociale. Systématiser des interventions d'acteurs locaux qui agissent pour l'environnement dans les écoles dans un but d'information, de sensibilisation. Utiliser le processus d'écriture d'un récit comme média pour travailler avec les enfants.	DGESS	<p>Des ateliers de sensibilisation à l'alimentation et au goût sont proposés dans les écoles. En 2023, 169 enfants ont participé à un atelier d'éveil au goût en école maternelle, et 224 enfants à un atelier nutritionnel en école élémentaire. La Maison Eco Citoyenne (MEC) organise des ateliers et des expositions pour sensibiliser et former sur le sujet de l'urgence climatique et des formations sont proposées par la Maison du jardinier. La restauration scolaire propose un menu végétarien par semaine, et une alternative végétarienne chaque jour. 35 écoles ont un potager éducatif. Des actions de sensibilisation au gaspillage alimentaire sont menées dans les écoles. Les biodéchets sont triés et valorisés. Le travail MNE (DVA) mis à disposition pour que le plus grand nombre s'en empare</p>	<p>Direction animation transition/JDD : Pour 2024-2025, la candidature aux « projets libres » des Juniors du Développement Durable (anciens « actions de projets », des projets au long court qui se déroulent dans les écoles) s'est clôturée le 11 octobre. 37 écoles (3212 élèves) ont candidaté et seront accompagnées via le dispositif des JDD, dont 17 écoles et 1519 élèves sur la commune de Bordeaux Sur le volet périscolaire, 2 animations ont participé à des actions de sensibilisation aux enjeux de la transition, pour en faire profiter leurs collègues mais aussi et surtout les enfants auprès desquels ils exercent.</p>

				<p>Kit fournitures scolaires s/ sobriété</p> <p>Sensibilisation à l'écologie auprès des enfants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Semaine de l'arbre en fête en 2024 : 44 demi-journées d'animation auprès de 103 classes issues de 23 écoles (2103 élèves)</li> <li>- Projets de reconnexion des enfants et de leur environnement via les sciences (13 classes de maternelles) ou des randographies artistiques (2 classes d'élémentaire),</li> <li>- Construction d'outils éducatifs sur l'alimentation pour les enseignants et animateurs périscolaires.</li> <li>- Construction de kits pour développer des jardins pédagogiques avec les enfants de 0 à 6 ans.</li> </ul> <p>Dans le cadre des études de conception, sont mis en place des ateliers sur la base d'une démarche participative pour sensibiliser les usagers (équipes enseignantes, animateurs du périscolaire, agents sur site, parents d'élèves et enfants) aux bienfaits de la végétalisation, à la nature des matériaux employés, à la gestion économe de l'eau.</p> <p>Une fois les cours buissonnières aménagées, sont animés des ateliers de plantation ou de création de nichoirs d'oiseaux avec les enfants, pour les sensibiliser à leur nouvelle cour et au monde du vivant, à la préservation de la biodiversité.</p>	
	<p>Organiser des temps d'information et de sensibilisation au sein des entreprises.</p> <p>Dans les marchés publics menés par la Ville, cibler des entreprises éthiques qui respectent les objectifs de la convention.</p> <p>Favoriser l'installation de structures du secteur de l'économie sociale et solidaire.</p> <p>Faire du plaidoyer auprès des acteurs institutionnels financeurs pour soutenir les acteurs de l'économie sociale et solidaire.</p>	<p>Direction du développement économique DGESS</p>		<p>En partenariat avec la Chambre régionale de l'ESS, la Région Nouvelle-Aquitaine et une plateforme associative de financement participatif, la Ville de Bordeaux s'est engagée à verser 1€ pour 1€ citoyen donné afin de soutenir des projets de l'ESS.</p> <p>Un accompagnement à la création d'entreprises de l'ESS est proposé.</p> <p>En 2023, 3,4M€ de marchés publics de la Ville de Bordeaux ont été attribués à des structures de l'ESS.</p> <p>La Ville de Bordeaux impose qu'une partie des heures générées par sa commande publique soit associée à une action d'insertion. En 2023, ce sont 121 865 heures d'insertion qui ont ainsi été générées.</p> <p>Feuille de route ESS adoptée en 2022 (<a href="https://www.bordeaux-metropole.fr/metropole/feuilles-route/economie-sociale-solidaire-plan-dactions">https://www.bordeaux-metropole.fr/metropole/feuilles-route/economie-sociale-solidaire-plan-dactions</a>).</p> <p>Depuis 2022, la Ville de Bordeaux propose un outil permettant aux entreprises d'évaluer leur stratégie de Responsabilité Sociale et Environnementale. En 2023, six ateliers réunissant près de 200 acteurs locaux ont permis de travailler sur les thématiques d'eau, de biodiversité, d'entrepreneuriat durable et de territoire bas carbone et mieux comprendre les attentes des entreprises. Une cartographie des acteurs engagés dans la RSE avec la Ville de Bordeaux est disponible en open data.</p> <p>Plateforme RSE en place à l'échelle Métropolitaine et expérimentation d'un kit pour l'accompagnement à la transition écologique des entreprises, sur de nombreuses thématiques</p>	<p>Organisation du Forum mondial de l'ESS, GSEF2025, octobre 2025. Bordeaux sera capitale mondiale de l'ESS en 2025.</p> <p>Soutien aux projets ESS et économie circulaire via la 3ème édition de « Financez demain ! », dispositif de financement participatif - 1€ citoyen = 1€ de la Ville de Bordeaux</p> <p>Poursuite du soutien en investissement au projet de village du réemploi, IKOS (0,3 M€ sur 2025)</p> <p>Emploi : poursuite de l'accompagnement financier tri-annuel du projet lauréat du Jobathon 2022, Rezeau Click Taff - animation, information, facilitation du retour à l'emploi pour les jeunes des QPV</p> <p>RSE : organisation d'un Forum de la coopération, animation de la communauté, production et diffusion de capsules vidéo...</p> <p>Accompagnement des pépinières de la ville (Sainte-Croix, la Pep' aux Chartrons, Le Campement à Darwin)</p> <p>Soutien à la dynamique commerciale : démarche de mise en valeur des commerces engagés, étude de revitalisation du commerce, subventions aux associations de commerçants et artisans, poursuite du partenariat avec la CCIBG, animation des allées de Tourny</p> <p>Réalisation d'une étude sur le commerce bordelais : diagnostic, préconisation, besoins, flux, attentes en partenariat avec CCI</p>

				(déchets, énergie, rénovations, biodiversité...) <a href="https://entreprendre.bordeaux-metropole.fr/accelerer-transition-ecologique-votre-activite">https://entreprendre.bordeaux-metropole.fr/accelerer-transition-ecologique-votre-activite</a>	Opérations de sensibilisation à la végétalisation et de mise en œuvre du permis de végétaliser des grands comptes privés et entreprises par quartier
				<p>En matière d'insertion, la Ville via le SPASER propose dès que possible aux entreprises de s'engager à réaliser une action d'insertion qui permette l'accès ou le retour à l'emploi des personnes rencontrant des difficultés sociales ou professionnelles particulières.</p> <p>Le marché prévoit un quota d'heures qui devra être réservé à des personnels actuellement pris en charge par les services sociaux au titre de leur difficultés ou leur éloignement de l'emploi.</p> <p>A titre d'exemple, dans le cadre d'un marché de création de terrains de sport en cours de préparation qui sera notifié en 2025 nous prévoyons que le titulaire devra confier 1 000 heures de prestations de ce marché à un personnel spécifiquement recruté pour ses difficultés sociales et qui va réaliser les prestations prévues.</p> <p>Ces mesures sont systématiquement proposées dès que l'objet du marché le permet.</p>	
Renforcer l'interdépendance entre territoires ruraux et urbains	<p>Faciliter l'accès à la nature. Sortir de la ville pour se mettre au vert. Rapprocher les gens de la nature a une valeur pédagogique : connaître son environnement permet de changer sa relation au vivant et incite à mieux le protéger.</p> <p>Développer des partenariats entre quartiers/villes/villages sur le modèle du jumelage.</p>	Direction territoire d'avenir (BM) DGESS (Ville)		<p>Pour faciliter l'accès à la nature, la Ville de Bordeaux développe les séjours scolaires verts et des séjours à la réserve des Barails et au Domaine de la Dune. Des boucles de randonnée sont créées pour permettre d'accéder à des espaces de nature depuis le centre de Bordeaux, à l'image du sentier des trois berges, créé en 2023, et qui permet d'accéder à la Jallère et la réserve des Barails.</p> <p>Jumelage entre centres sociaux de Bordeaux et d'autres communes.</p> <p>Création de parcs ENS (espace naturel sensible).</p>	Travaux en cours, notamment avec la direction Territoire d'avenir, territoire en coopération.
Soutenir les associations engagées dans les domaines sociaux et environnementaux dans la durée	<p>Les associations, ou toutes structures non lucratives, engagées dans les domaines sociaux et environnementaux doivent être consultées et intégrées pour la mise en place d'une partie des recommandations citoyennes.</p> <p>Revoir les financements d'associations sur plus qu'un an, par exemple sur 5 ans pour leur donner une visibilité aux associations, une sécurité et assurer un principe de continuité. Proposer des conventions pluriannuelles pour les associations.</p> <p>Favoriser la mutualisation, les prêts, et les échanges de matériel, véhicules ou locaux des associations entre elles.</p>	DGESS		<p>Convention d'objectifs signée pour toute association subventionnée &gt; 23000€.</p> <p>La direction de la culture et celle des sports intègrent des critères d'écoresponsabilité.</p> <p>Le nouveau règlement des subventions pour les associations sportives intègre une part variable de 20%, attribuée en fonction des actions mises en place par les clubs dans les domaines prioritaires définis par la Ville, dont l'éco-responsabilité.</p> <p>A l'échelle métropolitaine, l'éco-conditionnalité des subventions est en cours d'expérimentation.</p> <p>Parcours de formation au RSE pour les associations du réseau</p> <p>A l'échelle de la ville réalisation d'un Guide des bonnes pratiques éco-responsables.</p> <p>Mise en place de conventions pluriannuelles d'objectifs et de moyens intégrant des critères d'écoresponsabilité et des objectifs environnementaux notamment dans le domaine du sport et de l'enfance (maison de quartier et centre d'animation).</p>	Direction animation des transitions : Rédaction et diffusion d'un kit " mon asso éco-responsable". La Ville de Bordeaux accompagne les associations bordelaises dans leur éco-responsabilité pour s'adapter aux enjeux climatiques. Conçu avec la MNE et son réseau associatif, le nouveau kit « <a href="#">Mon association éco-responsable</a> » les conseille pour adopter les bons gestes.

## Sortir de la ville minérale

Végétaliser et désimperméabiliser les sols	<p>Une ville vivable et végétale que classée et invivable. Les contraintes architecturales ne doivent pas constituer des barrières à la végétalisation, source de qualité de vie, de lien social, de biodiversité, etc.</p> <p>Poursuivre et intensifier la végétalisation partout où c'est possible, y compris par des végétaux de faible hauteur, des arbres fruitiers, en créant des trottoirs nourriciers, des toitures nourricières, des microforêts, etc.</p> <p>Reconsidérer l'espace dédié à la voiture au profit du végétal (stationnements, giratoires, carrefours, emprises voiries...)</p> <p>Inciter à la végétalisation des toitures et des façades.</p> <p>Rendre les collectivités exemplaires à travers la végétalisation du patrimoine (équipements et bâtiments publics, équipements sportifs, cimetières, etc.)</p> <p>Inciter, aider et accompagner la végétalisation des bâtiments privés.</p> <p>Tendre des câbles entre deux toits pour faire courir la végétation, dans un effet recherché de pergola végétale/canopée (Lierre/vigne qui traversent la rue). Récupérer l'eau de pluie pour l'arrosage.</p>	PTB PVD DGPRP DGEES	<p>Avec Bordeaux Grandeur Nature, les principes de végétalisation et de désimperméabilisation sont intégrés systématiquement dans chaque projet d'aménagement, même lorsque le site est très contraignant (exemple de la rue des piliers de tutelle).</p> <p>Le programme Bordeaux Grandeur Nature permet aussi la plantation de micro-forêts, la création de rues jardins, ou la réhabilitation de parcs et aires de jeux.</p> <p>Etablissement de la trame verte Bordeaux : identification des secteurs déficitaires/ priorisation.</p> <p>57 288 arbres plantés depuis le début du mandat (+16 000 en cours)</p> <p>De 2020 à 2023, 462 arbres fruitiers et 20 micro-forêts ont été plantés, 16 rues-jardin et 4658 fosses pour végétaliser les rues ont été réalisées. C'est 6ha végétalisés depuis 2020</p> <p>Il ne s'agit pas seulement de planter des arbres mais bien d'intégrer systématiquement les principes de végétalisation et de désimperméabilisation dans chaque projet d'aménagement.</p> <p>Dans les écoles et les crèches, 22 cours ont été végétalisées et désimperméabilisées, et cela se poursuivra avec 15 cours par an environ durant les prochaines années. A terme, le programme des cours buissonnières doit permettre de transformer 140 cours d'école.</p> <p>Plantation de fruitiers arbustifs et arbres (150/an, 4000 plantes potagères)</p> <p>Déploiement renforcé du permis de végétaliser (habitants, commerçants).</p> <p>Travail avec l'ABF autour de la végétalisation en lien avec le patrimoine. Travail en lien avec les métropoles européennes.</p> <p>Atelier international "végétaliser pour rafraîchir la ville" co organisé en mars 2024 avec Bordeaux métropole et l'organisation des villes du patrimoine mondial comme contribution au nouveau projet urbain des villes du patrimoine mondial</p> <p>Bordeaux métropole a participé à un projet de recherche initié par l'institut des hautes études du ministère de l'intérieur et confié au laboratoire architecture anthropologie (LAA- LAVUE). Ce projet intitulé VIES (végétalisation, inondations, espaces publics à l'épreuve de la sécurité) aborde les enjeux de végétalisation et de sécurité. De nombreux exemples bordelais ont servi de cas d'école à la réflexion lors d'ateliers avec des représentants des services de la Ville et des aménageurs sur trois thématiques : végétalisation et secours, Patrimoine et secours, risques environnementaux et secours.</p> <p>Académie des jardiniers (animation en mairies de quartier). Formation grand public</p> <p>Distribution annuelle de plants d'arbres, dont des fruitiers en 2024</p>	<p>Un programme de plantation d'arbres encore renforcé en 2025 permettra d'atteindre les chiffres inédits de plus de 2 500 arbres d'intérêt patrimonial futur, dont 132 arbres fruitiers et environ 14 000 jeunes plants. A noter la démarche engagée de végétalisation des façades des bâtiments publics dans le cadre de la trame verte.</p> <p>Futur quartier de la Jallière : La première étape d'une opération qui va rendre 6 hectares à la nature. L'objectif est de reconnecter la ville à son sol naturel.</p> <p>En particulier, 2025 verra la poursuite de la métamorphose de l'esplanade Charles de Gaulle, l'achèvement des travaux du petit tour du lac ainsi que les travaux de la 2ème phase du parc du Grand Parc ainsi que la grande aire de jeu du Parc Bordelais.</p> <p>Reconquête végétale 2025 :</p> <p>PRU des Aubiers et jardins familiaux, Esplanade Mériadeck, Tour du Lac, Jardin Bassins à flots (quai Armand-Lalande / rue Lucien-Faure), Parc paysager du Grand Parc, Réserve écologique des Barails, Aire de jeu du parc Bordelais, Jardin de ta soeur</p> <p>Intensification de la végétalisation des façades équipements publics, grands comptes privés.</p> <p>Travail à lancer pour l'expérimentation relative aux pergolas végétales/canopées en lien avec l'ABF et le SDIS.</p> <p>Exemple Cours buissonnières des crèches et des écoles : en 2025, 15 cours d'écoles et 5 cours de crèches seront aménagées (végétalisation, inclusion, accessibilité,...) pour un budget de 5,5M€. Dici 2026, 68 cours sur les 142 seront végétalisées</p> <p>Exemple: Projet Lescure : il s'agit d'un projet de rénovation concernant les espaces sportifs de plein air à destination du sport pour tous en accès libre. Un traitement paysager exemplaire : 30% de désimperméabilisation et plantation de 50 arbres.</p> <p>Atelier international "végétaliser pour rafraîchir la ville" : valorisation sous forme de parcours pour le grand public à prévoir.</p> <p>Premier objectif du Projet de requalification du « centre ancien » de Bordeaux : Créer les conditions de l'adaptation du centre-ville au changement climatique et d'atténuation de ses effets 2025-2040</p>
--	---	------------------------------	---	---

Renforcer l'effet d'albédo	Privilégier d'autres couleurs que le noir pour le bitume des voiries en veillant à ce que les colorants incorporés n'aient pas d'effets pervers (pollution). Favoriser des revêtements murs/sols les plus clairs possibles afin de renforcer l'effet d'albédo et d'éviter l'accumulation thermique en période estivale.	PTB ADG Pôle Bâtiment		<p>Expérimentation de revêtements nouveaux sur les trottoirs, dans les parcs et dans les cours d'école</p> <p>Expérimentations en cours : exemple Gymnase Chauffour</p> <p>Des projets en cours dans le cadre de la Métropole rafraîchissante.</p>	<p>Poursuite de projet comme l'école élémentaire André Meunier avec l'application d'une peinture blanche en toiture. Dans le cadre de l'AMI métropole rafraîchissante trois sites ont été sélectionnés l'école de la Benauge, le jardin botanique et la salle de sport Thiers. Le sujet est pris en compte dans le cadre des nouvelles opérations de rénovation et de construction du renforcement de l'effet d'albédo : choix technique de revêtement de sol et mur de couleur claire.</p>
Redonner à la Garonne sa place dans la ville en l'intégrant aux réflexions sur la nature et les liens au vivant	Chantier de réflexion à l'échelle de la ville sur la Garonne et sa place dans nos vies et le paysage urbain. Nous soulignons collectivement l'importance de ce fleuve dans le paysage et la nécessité de repenser nos relations à lui, ainsi que son statut.	Mission Fleuve Dev eco		<p>Bordeaux Métropole a lancé en 2021 sa « mission Fleuve » pour fédérer et accompagner les projets des collectivités reliées par la voie d'eau. Sans limite géographique et face aux nouveaux défis, cette coopération tente « plus d'intelligence collective »</p> <p>Son but est de créer un espace de transversalité et de communs, autour de tous les projets relatifs au fleuve</p> <p>La métropole souhaite renforcer le rôle du fleuve dans le développement du territoire et dans sa décarbonation :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Inciter à la décarbonation de la logistique</li> <li>- Rééquilibrer l'activité économique liée au fleuve entre la rive gauche et la rive droite</li> <li>- Renforcer la mobilité, notamment en déployant de nouvelles lignes de navettes fluviales</li> </ul> <p>Elle porte ainsi, conjointement avec le Port, le projet « Bordeaux Énergies Eau environnement et Synergie en Zone Industrialo-Portuaire » (Bees ZIP), en réponse à l'appel à projet « Zone Industrielle Bas Carbone » lancé par l'ADEME</p> <p>Le fleuve est une composante à part entière du Schéma des mobilités et la Métropole a d'ores et déjà prévu d'augmenter son parc propriétaire de Bato et une stratégie pontons est mise en œuvre</p> <p>Relance du fret fluvial : en lien avec la Mission Fleuve, des travaux sont menés en ce sens avec les acteurs politiques, institutionnels, du Lot-et-Garonne jusqu'à Bordeaux.</p>	

## Adapter nos logements et nos bâtiments

Rénovation thermique	<p>Installer un guichet unique permettant de visualiser l'ensemble des aides disponibles et mieux communiquer sur les dispositifs.</p> <p>Mobiliser tous les acteurs impliqués (Ville, bailleurs sociaux, propriétaires, locataires) afin d'identifier les passoires thermiques et engager une action spécifique auprès des propriétaires. Cela doit se faire en lien avec la mise en place de community organizers.</p> <p>Hausser l'exigence de diagnostic de performance énergétique</p> <p>Contrôler l'application des normes et performances énergétiques dans le neuf et la rénovation de l'existant (création d'un service indépendant qui puisse être saisi si nécessaire).</p> <p>Faire appliquer le <b>décret EET*</b> dans les bâtiments à usage tertiaire et accompagner les entreprises et autres occupants dans sa mise en oeuvre.</p> <p>Imposer dans la construction neuve des normes de type bâtiment frugal bordelais</p> <p>Habitat collectif : faire appliquer l'individualisation des frais de chauffage</p> <p>Mettre en place un soutien financier direct à l'usager utilisables auprès d'opérateurs d'énergies renouvelables.</p> <p>Diffuser des campagnes de communication assorties d'incitations (bilans énergétiques gratuits aux habitant.es, aide au choix du fournisseur).</p> <p>Mettre à disposition des équipements sobres ou économies en énergie.</p>	<p>Direction stratégie et actions énergétiques</p> <p>DSAE</p>	<p>Sur le parc public, d'importants travaux de rénovation énergétique sont déjà mis en œuvre ou inscrits au PPI, conformément au décret tertiaire.</p> <p>Le label Bâtiment Frugal Bordelais est un des outils de la politique municipale d'urbanisme résilient, pour répondre aux enjeux climatiques et au bien-être des habitants. Une initiative ambitieuse qui a reçu le 1er prix logement du forum Zéro carbone 2022 à Paris.</p> <p>Cette démarche est amplifiée par l'expertise d'un collaborateur spécialisé et d'un bureau d'étude, pour accompagner les porteurs de projets, dès les études de faisabilité jusqu'à la livraison. Le coût complet de ce dispositif avoisine les 300 k€.</p> <p>Projets de bâtiments labellisés en phase de 1ère pierre en 2025 : Préau sportif P-10 – Bassin à flot , Piscine Jean-Zay - Complexe Stéphelin – Caudéran, 24-26 rue planterose – Bordeaux centre, Incité</p> <p>Concernant le parc privé, Bordeaux Métropole propose des aides à la rénovation énergétique ainsi qu'un service d'accompagnement avec des permanences et rdv à domicile pour aider les usagers dans leurs démarches. &gt; enjeu de visibilité du dispositif.</p> <p>Les aides de la Métropole s'ajoute aux aides de l'Etat et sont en amélioration continue. Les conseillers « France Renov » accompagnent déjà les particuliers et peuvent s'occuper de leur faire bénéficier de toutes les aides.</p>	<p>En 2025, l'accélération des projets et investissements, dans le cadre du plan de rénovation énergétique municipal se poursuit et devrait permettre à la Ville de réduire de 44 % les émissions de carbone des consommations énergétiques du patrimoine.</p> <p>Poursuite de plusieurs projets de rénovations : piscine Judaïque, gymnases Grand Parc 1 et 2, MADD, Manufacture Atlantique, centre d'animation l'Escargot, conservatoire, Rockschool Barbey, ces trois dernières opérations faisant partie des rénovations globales performantes dont les études débuteront en 2025.</p> <p>Poursuite des actions de performance énergétique sur les installations techniques de Chauffage - Ventilation – Climatisation (CVC) notamment avec la piscine Tissot (mise en place d'une PAC et de sondes géothermiques sèches).</p> <p>Poursuite de la massification des travaux de remplacement d'éclairage dont 2ème tranche de travaux à la Bibliothèque Médiadeck, dans les bibliothèques de quartier, au Musée d'Aquitaine, au Gymnase La flèche et dans une dizaine d'écoles/crèches/équipements sportifs ou associatifs et poursuite des études sur d'autres sites.</p> <p>Sobriété, maintien des consignes d'hiver basses, augmentation du nombre de référents de l'académie climat énergie.</p> <p>La démarche d'optimisation des certificats d'économies d'énergie (CEE) initiée par la Ville de Bordeaux en partenariat avec le délégataire EDE permettra la valorisation des travaux d'efficacité énergétique à hauteur de 764 000 € de recettes à percevoir en 2025.</p> <p>La poursuite de la modernisation de l'éclairage public : En 2025, 2,5M€ seront consacrés à la modernisation du réseau d'éclairage public dont 650 k€ pour le relanternage en LED. De plus, le programme européen LIFE Biodiver'Cité et Résilience (LIFE-BCR) auquel participe Bordeaux Métropole comprend un important volet de réduction de l'impact de la pollution lumineuse sur la biodiversité.</p> <p>Dans ce cadre la Métropole cofinancera un programme de modernisation de l'éclairage public concernant 542 points lumineux (0,4 M€ financés à 60% par des fonds européens complétés par 20% de financements métropolitains).</p> <p>Travaux de remplacement de menuiseries dans 8 écoles (écoles J.Ferry, Francis de Pressensé, Franc Sanson, Francin, etc.) en 2024.</p> <p>Travaux de menuiseries (écoles A. Barraud, Achard, Noviciat, Somme) en 2022.</p>
----------------------	--	--	---	--

					Travaux de couvertures (dont isolation) (écoles A.Sousa Mendes, P. Antin, P. Lapie, Point du Jour, Thiers) en 2022
Optimisation de l'occupation des bâtiments existants	Réquisitionner les logements, bureaux, commerces vacants, notamment pour les besoins de mises à l'abris temporaires, sans exproprier les propriétaires de ces logements. Faire du lien entre propriétaires et locataires. Optimiser l'occupation des lieux publics par les associations. Diffuser le dispositif de bail réel solidaire sur les logements neufs (dissociation du foncier et bâti) mis en place par les collectivités	DIRECTION DE L'IMMOBILIER DIRECTION DE L'HABITAT DGESS	Bail réel solidaire (BRS) Occupation du patrimoine local optimisé et foisonnement des usages. Ouverture de la première école le samedi. Aménagement temporaire Collège Fieffé / caisse des dépôts...  Hébergement d'urgence l'hiver dans les équipements sportifs en complémentarité de l'activation du plan grand froid par l'Etat.	Foisonnement des usages dans les écoles Par exemple, la cour buissonnière de l'école maternelle Pas Saint-Georges est ouverte à tous, de 9h à 18h tous les samedis en période scolaire et le premier samedi de chaque vacance, par l'entrée rue du Serpolet. Il s'agit d'accueillir les riverains, notamment les familles, qui peuvent profiter de cet espace vert et de jeux au cœur du quartier Bordeaux centre. À venir ouverture d'une cour d'école par quartier  Habitat : Réflexion sur l'exonération de la part communale de la TFPB pour le BRS. Cela accélérerait la commercialisation des BRS Projet en cours sur la définition de la maison du logement pour créer du lien Projet en cours pour réer du logement d'urgence dans patrimoine communal (ex : rue de Cursol)	
Recours aux énergies renouvelables	Substituer définitivement l'usage des énergies fossiles par des sources renouvelables. Affirmer l'abandon de l'usage du gaz fossile par la Ville de Bordeaux au profit des sources renouvelables : biogaz notamment. Favoriser le recours aux énergies renouvelables électriques également dans l'ancien. Etendre les réseaux de chaleur (géothermie, chaleur fatale, bioénergie) et de rafraîchissement, et rendre obligatoire le branchement des bâtiments neufs et anciens. Pour les toits solaires, lever les freins à l'installation liés au classement d'une partie de Bordeaux au titre de la protection du patrimoine architectural et de son classement UNESCO ; systématiser les installations solaires sur tous les toits compatibles structurellement et correctement orientés. Projet de rocade solaire : mettre à l'étude par le comité citoyen le projet de rocade solaire et l'associer à un dispositif de concertation ambitieux.	Adg en charge de l'action Climatique et transition Énergétique ADG Pôle Bâtiment	L'électricité verte représente 100% de l'électricité achetée par la Ville de Bordeaux pour les équipements publics.  La Ville va solariser 60 000 m <sup>2</sup> de son foncier public et atteindre 41 % d'autonomie énergétique d'ici 2026.  Un important travail est mené sur le développement des réseaux de chaleur urbains, alimentés grâce à la chaleur fatale des unités de valorisation énergétique, la géothermie et la biomasse. A titre d'exemple, dans le quartier du Grand Parc, les travaux d'extension du réseau, de mise en service d'un puits de géothermie et de construction de la chaufferie biomasse permettra d'augmenter la quantité de chaleur délivrée de 150% tout en émettant 5 fois moins de CO <sub>2</sub> au kWh. (Complément des services RC de BM : On passe de 22,5 GWh à 50 GWh/an en objectif. Plutôt dire qu'on double : permettra d'augmenter la quantité de chaleur délivrée)  Lancement de l'alliance pour le solaire : mobilisation de tout un écosystème autour de la cause commune du solaire : Outre les grandes collectivités territoriales (Région, Département, Métropole...), des institutions ont signé l'accord (EPA Bordeaux Euratlantique, CCI, le Port Maritime, la SNCF, Auchan, Carrefour)  Un grand travail a été lancé en 2024 avec les acteurs privés, l'Etat et la Métropole pour faciliter et développer l'installation de panneaux photovoltaïques sur les toits.  Un service d'accompagnement des installateurs de panneaux solaires et des porteurs de projet a été mis en place pour faciliter l'obtention des autorisations d'urbanisme et promouvoir les implantations les plus favorables à leur intégration dans le paysage urbain.	Nous allons couvrir le toit de la base sous-marine en panneaux solaires. Pour mémoire, la surface utilisée par les panneaux est de 22'000 m <sup>2</sup> . Ce sera la + grande centrale solaire urbaine de France.  Mise en place de panneaux photovoltaïques :  - en propre pour le gymnase Grand Parc 2 (fin des travaux) et pour d'autres sites pour 2025 par exemple le GS Jean-Cocteau, la crèche C15 BAF, le Gymnase Brazza avec production d'électricité, réalisation également des travaux de préau photovoltaïque des tennis du parc Lescure  - Via une convention citoyenne avec Solévent pour l'école élémentaire Stéphelin et l'école élémentaire Franc Sanson.  Raccordements prévus aux réseaux de chaleur :  - de l'école maternelle Yser, l'école élémentaire Cazemajor et le du André Meunier-Noviciat sur le réseau Bordeaux Bègles Energie - du gymnase Brazza sur le réseau Plaine Garonne Energie ; - du Groupe scolaire Gisèle-Halimi sur le réseau Aubiers Ginko - de l'espace Bourbon Pagnol et l'espace Lucien-Faure sur le réseau Energie des Bassins - du Musées des arts décoratifs et du design sur le réseau de Mériadeck Energies - du multi-accueil Grand Parc 2, de la piscine, du gymnase du grand parc, de la mairie de quartier sur le réseau Grand Parc Energie  Guide d'implantation des panneaux solaires à finaliser	

				<p>La page de Bordeaux.fr a été remaniée pour diffuser les bonnes informations.</p> <p>Un service à Bordeaux Métropole s'occupe de fournir une ingénierie technique pour le développement de projets photovoltaïques, ce dispositif est intégré dans le kit d'accompagnement à la transition écologique des entreprises en cours d'expérimentation.</p>	
<b>Favoriser des mobilités adaptées à nos différences</b>					
Véhicules motorisés	<p>Mettre en place un stationnement payant pour tous les véhicules motorisés.</p> <p>Moduler le prix du stationnement municipal (abonnement à l'année et ponctuel) au poids du véhicule (y compris deux-roues motorisés). Cette recommandation doit faire l'objet d'une évaluation et d'un accompagnement pour préserver l'équité sociale entre les ménages et tenir compte des situations particulières.</p> <p>Diminuer le nombre de places de stationnement de 20 % sur le territoire et réserver ce gain de surface à la végétalisation ou à des garages vélo sécurisés.</p> <p>Favoriser les parkings silo afin de récupérer de la place au sol qui sera réservée à la végétalisation, aux jardins partagés, etc.</p> <p>Sur la rocade de Bordeaux, mettre en place une voie dédiée au covoitage et aux transports en commun (à négocier avec l'Etat, mais plusieurs grandes villes et agglomérations françaises l'ont déjà fait).</p> <p>Diminuer la vitesse à 70 km/h sur la rocade.</p>	DGPRP PTB DG mobilité		<p>Les secteurs de stationnement payant ont augmenté de 15% entre 2019 et 2024 (nombre de places de stationnement payant).</p> <p>Le nombre places de stationnement est passé de 58 084 à 54 491 entre 2019 et 2023.</p> <p>La surface des zones à trafic limité a augmenté de 40% depuis 2020 et représentent 241 ha en 2023. L'accès des véhicules est contrôlé dans ces zones grâce aux bornes, qui deviennent des zones de rencontre où le piéton est prioritaire.</p> <p>169 places d'autopartage ont été créées depuis 2020</p> <p>Aux abords des écoles, 53 rues aux enfants permettent aux écoliers d'accéder à pied à leur école grâce à la fermeture temporaire ou pérenne de la rue.</p>	<p>Lancement de la tarification environnementale</p> <p>Lancement d'un nouvel AMI autopartage</p> <p>Poursuite de la transformation des places de stationnement (végétalisation, autopartage, freefloating, motos, vélos, vélo box, cônes de visibilité)</p>
Soutien au vélo	<p>Fluidifier les déplacements en mobilité douce en améliorant la continuité des voies cyclables et en diminuant le temps d'attente des piétons et vélos au feux tricolores par rapport aux voitures qui doivent laisser la priorité.</p> <p>Sécuriser des axes de circulation depuis l'ultra-centre de Bordeaux vers les boulevards périphériques, pour les cyclistes.</p> <p>Poursuivre rapidement l'installation d'abris à vélo sécurisés de très grande capacité sur des lieux de croisement (gare Saint Jean, Pey-Berland, place de la Victoire, etc.) et faciliter et intensifier l'installation de vélo box de proximité.</p> <p>Pousser à l'accélération du Réseau Vélo Express voté dans le plan climat de la métropole.</p> <p>Plus généralement, poursuivre le développement des pistes cyclables sécurisées, bidirectionnelles, séparées des autres modes de transport dans Bordeaux intramuros (niveau municipal).</p> <p>Faire et refaire des campagnes de sensibilisation à la sécurité routière des cyclistes (port des équipements de sécurité, visibilité...), à l'adresse également des autres usager.es (distances de sécurité etc.)</p>	PTB DG mobilités DGEES		<p>Le prêt de vélos aux Bordelais se déploie, avec une nouvelle offre qui comprend désormais des vélos à assistance électrique et des vélos cargos. Le nombre de stationnements vélos augmente également (+38% depuis 2020), en particulier avec l'installation de box sécurisés.</p> <p>Concernant les aménagements cyclables, la priorité est désormais mise sur la résorption des discontinuités cyclables, c'est à dire de portions de voies sans aménagement ou comprenant des obstacles qui peuvent provoquer un sentiment d'insécurité chez les cyclistes.</p> <p>Le déploiement du réseau REVE (Réseau Vélo Express) : concertation réglementaire achevée.</p> <p>Expérimentation d'un HUB de logistique urbaine aux Quinconces, en partenariat avec Elise Atlantique, pour favoriser/faciliter le transport de marchandises à vélo dans le centre historique.</p>	<p>Maintien du dispositif "Savoir Rouler à vélo" dans les écoles élémentaires malgré le désengagement de l'Etat : reprise en régie complète du dispositif au sein de la direction des sports. Permet à 1000 enfants par an de bénéficier d'un apprentissage du vélo dans l'école et sur l'espace public.</p>

	Pérenniser une initiation systématique des élèves de Bordeaux à la pratique du vélo (et du vélo en ville), et rendre plus accessible la formation des adultes peu habitués à ce mode de transport (niveau individuel).				
Amélioration des transports en commun	<p>Améliorer l'efficacité des transports en commun (bus, tram, TER) ainsi que la desserte des arrêts avec prise en compte des zones d'emploi.</p> <p>Travailler sur l'augmentation de la performance et des capacités d'accueil des lignes existantes.</p> <p>Poursuivre l'électrification à court terme de la flotte de véhicules municipaux et de transports en commun.</p> <p>Elargir la tarification solidaire aux transports en commun à l'ensemble des offres (tickets individuels, vélos).</p> <p>Mettre en circulation des véhicules de plus petite capacité sur les lignes les moins fréquentées (minibus par exemple), du transport à la demande, etc.</p> <p>Augmenter fortement les capacités d'embarquement de vélos dans les transports en commun (bus, tram, trains).</p> <p>Dévier des espaces confortables dans les transports en commun pour les personnes à mobilité réduite, pour les vélos, pour transporter ses courses</p> <p>La gratuité des transports en commun</p>	PTB DG mobilités		<p>Porté par Bordeaux Métropole, le Département de la Gironde, la Région Nouvelle-Aquitaine et l'État, le projet de RER métropolitain (littéralement Réseau Express Régional Métropolitain).</p> <p>La Métropole porte la réalisation des aménagements des pôles d'échanges multimodaux sur son territoire.</p> <p>Bordeaux Métropole crée sept lignes de bus express. Complémentaires au réseau de trams, de trains et de bus, elles renforceront le maillage du territoire. La première ligne Bordeaux-Saint-Jean / Saint-Aubin de Médoc est en circulation depuis juin 2024, les autres lignes à partir de 2027.</p> <p>Bordeaux Métropole et Keolis Bordeaux Métropole Mobilités ont lancé le 28 avril 2024, une initiative ambitieuse appelée TBMouv ! Réel laboratoire à idées ; il vise à développer des projets créatifs, durables, novateurs et intelligents dans le domaine des transports.</p>	
Gratuité transports commun		DG mobilité		<p>Mise en place la tarification solidaire dans les transports : Tous les foyers dont le quotient familial CAF ou MSA est inférieur ou égal à 970€.</p> <p>Depuis le 1er avril 2024, les transports en commun sont gratuites pour les personnes en situation de handicap ayant un taux d'incapacité / invalidité égal ou supérieur à 50%</p>	
Partage de la route	<p>Accélérer l'extension des secteurs bornés et des zones piétonnes dans le centre-ville historique.</p> <p>Dévier certaines voiries bordelaises aux mobilités douces (piétons, vélos, transports en commun) accessibles aux engins motorisés des riverains (sur le modèle du secteur borné).</p> <p>Augmenter la surface et la fréquence du dispositif « ma rue respire » afin d'inciter les habitant.es à utiliser les mobilités douces.</p> <p>Systématiser le stationnement en épis inversé le long des boulevards, afin de réduire le risque de collision avec les cyclistes.</p>	PTB DG mobilités		<p>La surface des zones à trafic limité a augmenté de 40% depuis 2020 et représentent 241 ha en 2023. L'accès des véhicules est contrôlé dans ces zones grâce aux bornes, qui deviennent des zones de rencontre où le piéton est prioritaire.</p> <p>Plus grand secteur piéton de France</p>	<p>Avec pour ambition d'atteindre 250 hectares de surface piétonne d'ici 2026, la Ville de Bordeaux étend progressivement son secteur piéton.</p> <p>Prévue pour le lundi 3 février 2025, après la mise en œuvre en 2024 des secteurs Pey-Berland, Bouffard, St Eloi et Mably, l'extension du contrôle d'accès se poursuit sur Bordeaux Sud, entre le cours Victor-Hugo, la rue Planterose et la rue des Menuts afin de sécuriser la circulation piétonne, rendue difficile par des trottoirs étroits.</p> <p>Le projet intègre également l'îlot Fusterie/Maubec et les abords de la synagogue. Ce projet représente 8 ha soit 2,7 kms de voies supplémentaires sécurisées.</p> <p>Réalisation de 60 rues aux enfants sur un objectif de 88 en 2026 soit 66% des enfants desservis par une rue piétonnisée</p>

<b>Imaginer une publicité positive</b>				
Diminuer et réorienter la publicité	Diminuer le nombre de panneaux publicitaires et supprimer les panneaux de publicité lumineux. Aller au-delà de la réglementation et harmoniser, avec limite de taille, les enseignes perpendiculaires à la rue.	DUEP Direction urbanisme BM		Interpellation de la convention permet d'interroger l'action municipale  RLPI métropolitain : réglemente la publicité, les enseignes et pré-enseignes. Il a pour objectif de protéger le cadre de vie et les paysages tout en assurant un équilibre avec le droit à l'expression et à la diffusion d'informations et d'idées.  Augmentation de la part des affiches culturels/mairies dans le contrat avec DECAUX ?  Afin de protéger et mettre en valeur la richesse patrimoniale et paysagère du territoire de la Métropole, les dispositifs publicitaires seront interdits dans les espaces de nature repérés au PLU 3.1  Participation de la ville à l'expérimentation OUI PUB (issue de la loi AGEC, inspirée d'une préconisation de la CCC) pour lutter contre la publicité dans les boîtes aux lettres. Véritable succès local, la ville de Bordeaux a préconisé dans son rapport final l'interdiction pure et simple de la distribution de publicités dans les boîtes aux lettres, ainsi que le lancement d'un grand débat national sur la publicité. Le rapport d'expérimentation de l'Ademe est aujourd'hui entre les mains des parlementaires qui doivent statuer sur la pérennisation/généralisation du dispositif
Mettre en place un plan local de publicité positive, qui valorise la publicité informative, locale et positive et limite les messages incitants à la surconsommation	Faire de la publicité positive : les espaces de publicité restants seront réutilisés notamment au service des enjeux climatiques, sociaux et démocratiques. L'outil publicitaire sera utilisé pour construire et diffuser de nouveaux récits de la transition et faire connaître les initiatives locales éco compatibles, ou promouvoir les artistes locaux.  La publicité deviendra donc un outil de mobilisation, d'information et de valorisation des comportements résilients. Le comité citoyen aura un droit de regard et rendra un avis sur le contenu des publicités restantes, afin de garantir la pluralité.  Déterminer un budget communication alloué à ce plan local de publicité positive qui permette de toucher un maximum de Bordelaises et Bordelais.  Identifier les lieux et les canaux de diffusion : panneaux publicitaires, utilisation de QR code, onglets dédiés sur les sites....  Utiliser des canaux des partenaires : associations, commerces, festivals...  Soutenir, mettre en lumière et poursuivre les aides financières nationales à la réparation (bonus réparation).	Direction urbanisme BM		Interpellation de la convention permet d'interroger l'action municipale  Campagne de communication positive sur le fait de faire du vélo, de ranger la poubelle,..
<b>Faire des commerces des acteurs de nos quartiers pour la transition</b>				
Faire évoluer la consommation énergétique des commerces	Faire respecter la loi sur l'interdiction de l'éclairage des commerces la nuit. Etablir les répressions possibles en cas de non-respect, et mettre en place une instance mandatée pour contrôler le respect de la règle ci-dessus, et verbaliser le cas échéant.	Dev Eco		Mise en place des actions répressives (PM et chargés de proximité) à venir : éclairage, climatisation, chauffage.  L'offre globale d'accompagnement des entreprises à la performance énergétique, comporte : 1. Volet consommation

	Faire appliquer la réglementation concernant les températures des commerces (climatisation en été, chauffage en hiver) et la déperdition liée aux portes d'entrée.	Direction stratégie et actions énergétique s DUEP		Audit énergétique du patrimoine bâti de l'entreprise avec préconisations de rénovation et programme de travaux associé, évolution des usages, proposition éventuelle d'instrumentation spécifique des bâtiments et formation des salariés. Audit énergétique du process et préconisations (si pertinence). Mise à disposition d'une ingénierie financière pour guider l'entreprise vers la mobilisation de financements des travaux à réaliser. 2. Volet production Mise à disposition de l'entreprise d'une ingénierie globale de projet (technique + financière) visant à ce qu'elle se dote d'équipements de production d'énergie renouvelable Par ailleurs, de façon transversale, Bordeaux Métropole se propose : De valoriser les entreprises engagées dans des démarches de transition énergétique et écologique, via notamment un label et des documents de communication ; D'animer un réseau d'entreprises « ambassadrices » sur ces questions et domaines, permettant également la transmission des bonnes pratiques et leur essaimage ; D'animer annuellement des défis et autres campagnes de sensibilisation et accompagnement aux changements de pratiques.	
Développer la création et l'implantation de commerces locaux à impact positif dans nos quartiers	Mettre en place des aides financières et techniques (notamment des aides aux démarches administratives) pour ces commerces bordelais. Communiquer sur l'existence de ces aides. Organiser et animer une politique volontariste de l'utilisation des commerces inoccupés depuis plus de 6 mois, pour permettre l'implantation de commerces éphémères dans une logique de test permettant l'implantation pérenne de ces activités.	Dev Eco		Lancement d'une démarche de labellisation des commerces écolo-giquement et socialement engagés ; accompagner le déploiement de la cyclologistique Mobilisation pour limiter l'implantation de dark stores et de dark kitchen. Réalisation d'une campagne de communication pour favoriser l'achat local; mise en avant des nouveaux commerces éco-engagés sur les supports de communication de la Ville. une convention signée avec l'université de Bordeaux Montaigne . Apporter de la visibilité à la clientèle bordelaise sur les commerces les plus engagés sur un plan environnemental et social pour favoriser une consommation responsable ; Encourager et soutenir les commerçants les plus engagés en matière de transition écologique et d'initiatives solidaires par une mise en lumière spécifique ; Constituer et animer un réseau de commerçants autour de ce label pour favoriser le partage d'expériences et la mobilisation collective ; Donner envie aux autres commerçants de s'investir dans cette démarche Animer la dynamique commerciale et favoriser l'installation de commerces indépendants, différenciants et engagés : une cinquantaine de porteurs de projets indépendants accompagnés entre 2020 et 2023, des nouveaux projets engagés positionnés sur Ginko en mai 2025. Augmentation de la Part des producteurs locaux sur les marchés de la ville. De 10% en 2020, ils sont 35% en 2025.	
Installer des maisons de services dans les quartiers regroupant plusieurs services de proximité (pôles de réparation, portage de services et de savoir-faire...)	Accompagner les habitants à proposer leurs compétences dans ces maisons de quartier. Cette recommandation pourra être facilitée par la mise en place d'une expérimentation de la semaine de 4 jours. Utiliser les maisons et mairies de quartier pour déployer ces services.	DGPRP		Développement des réseaux d'habitants engagés à venir avec l'intervention des chargés d'animation territoriale dans chaque quartier > renouvellement des solidarités de proximité. Réflexion sur les maisons des services au public	Réflexion sur le rôle des mairies de quartier et la volonté de renforcer la dimension « développement local ». Préalable au développement de ces futurs espaces de quartier.

Déployer la monnaie locale, la GEMME, auprès des commerçant.es et des Bordelaises et Bordelais	Mener une importante campagne de communication sur le fonctionnement et les bénéfices de cette monnaie locale pour lever les freins à son utilisation. Inciter les commerces à impact positif à utiliser cette monnaie locale. Accompagner l'association gestionnaire de la GEMME dans ses efforts à se faire connaître et à déployer son réseau. Inciter la mairie de Bordeaux à utiliser la GEMME dans le paiement de ses services et rendre compte de son développement.	Dev eco		<p>La Ville de Bordeaux est adhérente à "la Gemme", la monnaie locale complémentaire girondine, depuis 2021. La ville soutient le développement de l'initiative à travers une convention pluriannuelle de partenariat, qui a permis à la monnaie locale de passer le cap des 100k gemmes en circulation. Prochainement, l'accès à certains services municipaux pourra ainsi être réglé en gemmes. Par ailleurs, 9 élus de la municipalité perçoivent une partie de leur indemnité en monnaie locale numérique depuis le mois de juin 2023. Bordeaux accueille en 2025 les premières rencontres européennes des monnaies locales.</p> <p>Une partie des commerçants a déjà été invitée à utiliser la Gemme - Stand GEMME et animation - Subvention fléchée avec la GEMME pour les étudiants pour une action de mise en avant des commerces à Bordeaux adhérant à la monnaie locale</p>	
<b>Aller vers un tourisme responsable</b>					
Les infrastructures	Ouvrir un dialogue citoyen sur l'interdiction des paquebots à Bordeaux. Travailler les transitions du secteur nautique. Imposer des tarifs différentiels de stationnement et péage au port en fonction de l'empreinte carbone du bateau. Arrêter le développement de l'aéroport dans les prochaines années. Renforcer la réglementation des airbnb.	Direction du tourisme		Electrification des pontons pour les bateaux de croisière	Etude du déplacement de la zone d'amarrage des paquebots en aval du pont Chaban-Delmas.
Les pratiques touristiques	Valoriser les modes de transport doux pour les touristes (offres de transports spécifiques, programmes de location courte de vélo, etc.) Prévoir une réduction des tickets de transport en commun et des activités touristiques, pour les touristes munis d'un billet de train ou d'un justificatif de covoiturage. Pour les habitant.es de Bordeaux, valoriser et favoriser le tourisme local ou accessible en transport en commun.	Direction du tourisme		<p>52 hôtels labellisés « clefs vertes » sur la Métropole. AFNOR (association française de normalisation) site de visite et site de vente- Eco tables pour les restaurants - FIG : 10 restaurants sur Bordeaux -</p> <p>En phase de développement ; déploiement d'une carte de parcours touristique en transports en commun</p> <p>Une feuille de route Tourisme responsable a été adoptée en 2022 (<a href="https://www.bordeaux-metropole.fr/metropole/feuilles-route/tourisme-responsable-0">https://www.bordeaux-metropole.fr/metropole/feuilles-route/tourisme-responsable-0</a>).</p>	Création d'une carte touristique des commerces ayant une « démarche écologique »
<b>Accéder durablement à une alimentation locale et de qualité</b>					
Etablir une gouvernance partagée	Via un conseil de gouvernance alimentaire qui inclut de façon pérenne des représentant.es citoyens dans les organes de décision.	Direction du Développement social Urbain		<p>La Ville de Bordeaux déploie sa feuille de route résilience alimentaire sur les 4 axes suivants, avec la volonté de créer du lien entre tous les acteurs de cet écosystème :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Développer la production agricole locale et faire de Bordeaux une pépinière d'innovation pour l'agriculture urbaine</li> <li>▪ Réduire le gaspillage alimentaire, notamment dans toutes les écoles de la ville, et recycler les bio-déchets</li> <li>▪ Faciliter l'accès de toutes et tous à l'alimentaire local, notamment à des fruits et légumes de qualité</li> <li>▪ Accompagner les habitants dans l'évolution de leurs pratiques alimentaires et la construction d'un projet de résilience alimentaire de quartier</li> </ul> <p>La ville a mis en place des conseils alimentaires de quartier permettant aux habitants d'échanger, de débattre et de mener des projets communs autour de sujets tels que la sécurité sociale alimentaire, l'autonomie alimentaire, les saveurs locales, l'alimentation végétale, les circuits courts ou encore la santé par l'alimentation. Ils permettent également d'informer les habitants sur les associations, les structures existantes et les projets en cours dans leur quartier.</p>	

				Fédérer les habitants autour du projet "Bordeaux Recettes d'avenir" : appel à projet annuel Bordeaux Recettes d'avenir : 55 associations et 89 actions soutenues en 4 ans Implication de la ville au sein du Plan alimentaire de Territoire métropolitain.	
Renforcer les coopérations territoriales pour une gouvernance partagée au service du droit à l'alimentation de qualité...	Sortir du périmètre de Bordeaux et mettre en lien les agriculteurs pour favoriser la coopération. Coconstruire et articuler des politiques alimentaires à différents niveaux territoriaux. Généraliser des coopérations entre espace de production et espace de consommation (généralisation des contrats de réciprocité).			Dans le cadre du projet alimentaire territorial et avec <a href="#">Recol'Terra</a> , mise en place de coopération s'étend à d'autres territoires de Gironde afin de relocaliser la production alimentaire du territoire, soutenir l'agriculture durable et favoriser une meilleure distribution des produits locaux.	
Généraliser et diffuser des dispositifs agricoles et alimentaires qui favorisent la fabrique d'une démocratie alimentaire localement	Valoriser les expériences de type sécurité sociale de l'alimentation et participer à un plaidoyer national pour diffuser ce type d'expérimentation.	Direction de l'insertion du CCAS		Expérimentation d'une Sécurité Sociale de l'Alimentation porté par le Département de la Gironde et le collectif citoyen Acclimat'action	
Soutenir directement l'installation agricole de maraîchers bio, locaux, pour diversifier la disponibilité alimentaire locale, pour soutenir l'agriculture locale autour de Bordeaux	Supprimer et limiter les taxes à l'installation ou développer des subventions conséquentes. Garantir et aider l'accès au logement pour les agriculteurs.			80% de produits bio dans les crèches, 66% dans les écoles maternelles et élémentaires et 49% de produits locaux ainsi qu'une option végétarienne quotidienne	
Préserver de manière stricte le foncier agricole à vocation nourricière	Renforcer et utiliser les outils existants de manière plus systématique afin de préserver le foncier agricole : avoir recours aux établissements publics fonciers qui permettent aux collectivités d'agir sur la question, explorer la possibilité de transposer le dispositif de bail solidaire sur les terres agricoles, renforcer et développer les périmètres de protection des espaces agricoles naturels périurbains. Favoriser et garantir un équilibre et une diversité des installations de maraîchage. Développer des nouvelles surfaces maraîchères sur des toitures.			La Métropole se mobilise sur tous les maillons de la chaîne alimentaire. Elle commence "à la fourche" en soutenant les projets d'agriculture urbaine et périurbaine grâce à deux leviers principaux : la protection des terres agricoles, le soutien financier et technique aux agriculteurs	
Relocaliser des achats de la Ville pour assurer des débouchés et des prix garantis aux agriculteurs	Evaluer localement les impacts du schéma de promotion des achats socialement et écologiquement responsables (SPASER). Si les impacts sont positifs, il faudra le diffuser et l'intensifier. Transformer les procédures de marché public pour favoriser l'achat de produits locaux en intégrant les enjeux de logistique associés. Contribuer à la diffusion de cette politique de relocalisation des achats auprès des acteurs de la restauration privée et leurs fournisseurs.			80% de produits bio dans les crèches, 57% dans les écoles maternelles et élémentaires et 49% de produits locaux ainsi qu'une option végétarienne quotidienne	Mise en œuvre des objectifs SPASER et application des innovations réglementaires issues des grands réformes relatives à la transition écologique impactant l'achat public comme les lois Climat et résilience, Egalim, Agec, Industrie verte, le Plan national DD. Un Kit méthodologique développement durable a été construit à destination des acheteurs. C'est un outil de facilitation pour la réalisation d'achats durables. Les achats durables et l'insertion sociale sont favorisés dans les achats : chaque année au moins 75% des consultations d'un montant supérieur à 40 000€ HT sont des achats à prescriptions durables ou critères de sélection environnementaux. Collaboration avec le secteur de l'ESS par la conclusion de marchés publics avec des coopératives d'opérateurs économiques dans des

				<p>domaines très divers comme la livraison, la facilitation et la formation etc.</p> <p>En outre les échanges réguliers avec les opérateurs économiques lors des réunions de démarrage des marchés ou lors des réunions thématiques en cours d'exécution permettent de les sensibiliser aux attentes des élus et des citoyens en matière d'exigences environnementales.</p> <p>En 2025 deux consultations vont prendre en compte les exigences du Décret du 21 février 2024 relatif à l'obligation d'acquisition par la commande publique de biens issus du réemploi ou de la réutilisation ou intégrant des matières recyclées, malgré sa complexité d'application.</p>
Accompagner le renforcement de la contribution des agriculteurs à la lutte contre la précarité alimentaire	Faciliter le lien entre producteurs locaux et aide alimentaire, avec la diffusion par exemple, d'application numérique type Proxidon ou Geev, afin de diversifier et rendre qualitatif l'approvisionnement à l'aide alimentaire d'urgence. Faire le lien avec des structures comme le CREPAQ ou encore des dispositifs comme les frigos solidaires.			<p>Bordeaux métropole mobilise pour cela son appel à projets contre la précarité étudiante et a créé en 2023 deux fonds d'un montant total de 150 000 € pour soutenir les projets visant à rendre l'alimentation de qualité accessible à tous, notamment à travers les épiceries et conserveries solidaires et les projets de mise à disposition de produits locaux (distributions de paniers ou ateliers de cuisine).</p> <p>La feuille de route "Bordeaux Terres de Solidarité" permet de travailler avec les associations en lien avec les plus précaires et de soutenir leurs initiatives. En 2023, 28 initiatives locales ont été soutenues et récompensées, notamment l'action "cession d'aliments" qui permet de donner à des associations les aliments non-consommés de la restauration scolaire.</p> <p>La Ville de Bordeaux et son CCAS travaillent également avec les associations pour la Nuit de la Solidarité.</p> <p>La halte de jour à Stalingrad (lieu de répit et d'accueil pour les personnes sans-abri) est animée par les agents du CCAS en partenariats avec différents partenaires associatifs.</p> <p>Cet aspect est considéré dans le PAT</p>
Redonner sa place au marché intérieur comme extérieur	Cela passe par la multiplication des emplacements, l'augmentation de la fréquence, la baisse des coûts des emplacements et une garantie municipale apportée aux producteurs biologiques, locaux et équitables.			<p>Augmentation du nombre de producteurs locaux (+35%) sur les marchés de plein air et création de 3 nouveaux marchés de producteurs dont un nocturne.</p> <p>Installation d'un maraîcher bio sur 4,5 hectares dans le domaine du Haillan</p> <p>Etude en cours pour la création de deux fermes urbaines, les "Quartiers du Goût", dans les quartiers Grand Parc et la Benauge</p> <p>Création de 13 nouveaux jardins partagés depuis 4 ans</p> <p>Les Jardins d'abondance : potagers solidaires dans les parcs et jardins de la ville avec 8 lieux de production en 2024</p> <p>En parallèle, le futur pôle d'excellence alimentaire du MIN de Brienne, le "Rungis de Bordeaux" facilitera demain l'approvisionnement en circuits courts.</p> <p>Création en 2023 d'un marché expérimental à la Benauge pour répondre aux besoins des habitants face à la raréfaction des commerces alimentaires de proximité.</p>

Mettre à disposition des lieux ainsi que des aides organisationnelles, administratives et financières	Pour l'installation et la gestion de réseaux de mise en relation entre producteurs et consommateurs type AMAP (Association de maintien de l'Agriculture paysanne). Nous pensons que les citoyens sont également prêts à donner de leur temps pour aider au développement des circuits courts et de proximité dans leur quartier. La mairie doit donc être vecteur de cet investissement citoyen. L'engagement citoyen doit être soutenu et facilité, il ne s'agit pas de demander un investissement supplémentaire mais de repenser notre rapport au travail pour permettre l'engagement collectif. La mise en place d'un revenu universel et/ou de la semaine de 4 jours sont des outils préalables essentiels à cet investissement citoyen.			Lancement de l'Académie des Jardiniers pour former les volontaires à l'autoproduction potagère dans tous les quartiers, tout au long de l'année.  Pour les seniors, organisation d'actions, d'informations, de découvertes pour retrouver le plaisir de manger, de cuisiner et lutter contre l'isolement  Lancement de l'atelier des initiatives qui apportent une aide organisationnelle, administrative et financière aux initiatives citoyennes et/ou de petites associations.	La première année de l'académie des jardiniers n'ayant pas rencontré son public, le PVB reformule son offre et maintient ses accompagnements sur l'émergence des jardins partagés et familiaux auxquels les habitants peuvent participer. La ville continue d'appuyer les initiatives autour de l'alimentation via l'AAP résilience alimentaire et le soutien en fonctionnement des 3 épiceries sociales et solidaires de Bordeaux
Poser des contraintes fortes à l'installation de la grande distribution	Il doit être plus simple d'installer un commerce à Bordeaux lorsque celui-ci peut être défini comme un commerce à impact.	Dev eco		Actions via le schéma de Dev Eco : "Sur les fonciers diffus, ou les anciennes zones d'aménagement économiques, propriétés directes ou indirectes (fonciers pilotés par les satellites de la Métropole tel que la Fab, Incité, Sem Route des Lasers, BMA...) de la Métropole dans le respect des règles d'urbanisme, de l'environnement local, des besoins de la population et du territoire, une attention particulière sera maintenue au profit des secteurs suivants : Artisanat, petits commerces de proximité, économie sociale et solidaire, cyclologistique, économie circulaire, économie autour du fleuve, transitions écologiques, aéronautique spatial défense, santé, silver économie, numérique, innovation, vitivinicole, souveraineté alimentaire, nautisme, start up, toute constitution d'écosystèmes (autour de la formation par exemple) ... Cette liste est non exhaustive et évolutive. Une attention particulière sera portée sur le respect des enjeux environnementaux, politique RSE ... tels que développés à la fiche 18 sur la transition écologique"	
Instaurer une obligation d'éducation autour de l'alimentation locale, biologique et végétale au sein des établissements scolaires par l'équipe pédagogique et par des intervenant.es externes	Mettre en place des projets éducatifs (mettre les mains dans la terre, potager, compost et découverte des produits locaux et de saisons).	Direction développement social et urbain - Direction de l'insertion du CCAS DGESS		La Ville de Bordeaux accompagne les projets autour de l'alimentation à travers notamment l'appel à projet "Bordeaux Recettes d'Avenir". Il s'agit notamment d'ateliers d'insertion par le jardinage dans des potagers collectifs ou bien d'ateliers de cuisine et de français pour les primo-arrivants. Les Relais popote permettent aux habitants en situation de mal ou de non-logement de cuisiner. Le festival Bon !, dont la première édition a eu lieu en 2023, propose des ateliers de cuisine et de sensibilisation au mieux-manger, en lien avec de nombreuses associations. Deux projets sont en cours au Grand Parc et à la Benauge pour créer des fermes urbaines, lieux de production et de sensibilisation. Des ateliers de sensibilisation à l'alimentation et au goût sont proposés dans les écoles. En 2023, 169 enfants ont participé à un atelier d'éveil au goût en école maternelle, et 224 enfants à un atelier nutritionnel en école élémentaire. La restauration scolaire propose un menu végétarien par semaine, et une alternative végétarienne chaque jour. 35 écoles ont un potager éducatif.	Ateliers autour du gaspillage alimentaire auprès du personnel dans les écoles  Ateliers sur l'éveil au goût dans les écoles et les crèches : En 2024, 108 enfants en maternelle, 176 enfants en élémentaire et 204 enfants en crèche ont participé à ces ateliers.  Evolution des contenants alimentaires : passage en bacs inox dans les écoles. Depuis le 25 novembre 2024 : mise en place définitif des bacs inox sur l'école pilote Albert Barraud. Entre décembre 2024 et juin 2025, toutes les écoles vont expérimenter pendant 1 semaine ces bacs inox.

				Des actions de sensibilisation au gaspillage alimentaire sont menées dans les écoles. La restauration scolaire propose un menu végétarien par semaine, et une alternative végétarienne chaque jour. Le projet alimentaire de territoire (PAT) de BM a été adopté en novembre 2022 et intègre des objectifs en termes de formation à une alimentation plus responsable, ainsi que sur le gaspillage alimentaire.	
Travailler dans la restauration scolaire	Travailler le goût grâce à des produits de qualité. Instaurer pour chaque repas une alternative végétale. Mettre en place des espaces de discussion entre professionnels de la restauration, parents et personnels pour réajuster les pratiques et éviter le gaspillage alimentaire. Créer des espaces physiques de discussion autour de ces question (à mettre en lien avec les espaces de réparation).	DGEES		Des ateliers de sensibilisation à l'alimentation et au goût sont proposés dans les écoles. En 2023, 169 enfants ont participé à un atelier d'éveil au goût en école maternelle, et 224 enfants à un atelier nutritionnel en école élémentaire. La restauration scolaire propose deux menus végétariens par semaine, et une alternative végétarienne chaque jour. 35 écoles ont un potager éducatif. Lancement du Menu Anti-gaspi dans les écoles depuis la rentrée 2023 Des actions de sensibilisation au gaspillage alimentaire sont menées dans les écoles.	Ateliers autour du gaspillage alimentaire auprès du personnel dans les écoles  Ateliers sur l'éveil au goût dans les écoles et les crèches : En 2024, 108 enfants en maternelle, 176 enfants en élémentaire et 204 enfants en crèche ont participé à ces ateliers.  Evolution des contenants alimentaires : passage en bacs inox dans les écoles. Depuis le 25 novembre 2024 : mise en place définitif des bacs inox sur l'école pilote Albert Barraud. Entre décembre 2024 et juin 2025, toutes les écoles vont expérimenter pendant 1 semaine ces bacs inox.
<b>Réduire massivement nos déchets</b>					
Donner une réelle ambition à la politique de gestion des ordures ménagères	Augmenter le nombre de poubelles vertes dans les logements collectifs pour répondre aux nouvelles consignes de tri élargi. Accélérer la mise en place d'un système de ramassage du compost et des déchets verts des particuliers. Multiplier le nombre de composteurs pour le dépôt volontaire. Réduire la fréquence du ramassage des ordures ménagères. Mettre en place une tarification incitative en fonction du poids des ordures produites.	PGD		Plan stratégique déchets adopté en Mars 2022 <a href="https://www.bordeaux-metropole.fr/metropole/feuilles-route/strategie-reduction-valorisation-dechets-0">https://www.bordeaux-metropole.fr/metropole/feuilles-route/strategie-reduction-valorisation-dechets-0</a>  Pour les déchets des entreprises : signature d'une convention avec la CCI et la CMA pour accompagner des professionnels producteurs de biodéchets, inciter à des expérimentations dans les grandes surfaces pour limiter le suremballage et animer le réseau des associations de commerçants.  Tri à la source des biodéchets : accélération des distributions de composteurs individuels et du compostage collectif avec des solutions professionnalisées de gestion de ces composteurs, amélioration de la communication auprès des usagers (tutos vidéo, rappel des compostants).  Déploiement des bornes à déchets alimentaires. En 2023, des nouvelles bornes ont été mises en place dans l'hypercentre de Bordeaux qui desservent 1037 participants Mise en œuvre collecte "innovante" des déchets alimentaires sur l'hypercentre de Bordeaux  Mise en œuvre du centre de recyclage mobile sur l'hypercentre de Bordeaux.  Le centre de recyclage mobile de Bordeaux Métropole permet de favoriser le réemploi. Tous les mercredis, les habitants peuvent y amener leurs objets. Ces objets sont réparés et mis à disposition d'associations de l'ESS ou bien recyclés.	Nouvelle signature avec la CMA pour 2025-2026 pour poursuivre la sensibilisation et l'information des professionnels sur le tri , la réduction , les REP et l'accès en centres de recyclage.  Poursuite des distributions avec livraison gratuite  Déploiement sur Bordeaux des Bornes à déchets alimentaires (quartiers Nansouty, Saint Augustin) depuis fin 2024, Bordeaux Sud Caudéran etc. en 2025. Bonne appropriation par les usagers avec des fréquences de collecte à 6 fois par semaine sur certains quartiers.  Passage de tout le secteur de collecte de nuit régie en 4+2 depuis le 15/02/2024 Passage des secteurs de Bordeaux extra boulevard en collecte 1+1 depuis 2025.

			<p>Recycleries/ressourceries :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Déploiement de zones de dons mobiles sur 8 places de la ville en partenariat avec des recycleries locales. Tous les mercredis, les habitants peuvent y amener leurs objets. Ces objets sont réparés et mis à disposition d'associations de l'ESS ou bien recyclés ;Ouverture d'une ressourcerie culturelle municipale pour le réemploi des matériaux dans la création artistique.</li> <li>- Soutien de la ville et de Bordeaux Métropole à de nombreux projets de recycleries/ressourceries associatives</li> </ul> <p>Expérimentation d'une collecte en fréquence 4+2 sur l'hypercentre de Bordeaux contre 5+1 auparavant (4 fois par semaine pour la poubelle noire et 2 fois pour la poubelle jaune). Lancement des travaux sur l'évolution des fréquences de collecte</p> <p>L'ouverture de la ressource culturelle municipale permet désormais le réemploi des matériaux dans la création artistique.</p> <p>Bien qu'étudiée, la ville de Bordeaux et Bordeaux Métropole ont fait le choix de repousser le passage à la tarification incitative, estimant que certains prérequis ne sont pas encore validés :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Développement et démocratisation des alternatives zéro déchet dans tous les quartiers (vrac, consigne, etc.) afin de ne pas pénaliser les ménages les plus modestes ;</li> <li>- Modernisation des moyens de collecte (poubelles collectives ou individuelles connectées, etc.)</li> </ul> <p>En attendant, Bordeaux Métropole a engagé un vaste programme de sensibilisation du grand public : communication de proximité en porte à porte et développement des interventions auprès des habitants (229 interventions, 9600 personnes sensibilisées), sensibilisation à la lutte contre le gaspillage alimentaire à l'aide d'un vélo cuisine, animation sur la prévention des déchets en interne et via un nouveau marché. Lors de ces actions de communication de proximité dans les marchés, centres commerciaux et centre de recyclage, 3169 engagements à faire un nouvel écogeste a été pris par les habitants.</p>	
Faire de l'espace public un exemple en matière de gestion des déchets	Installer des points de collecte de mégots et de chewing-gum devant les bâtiments publics et dans les rues commerçantes. Mettre en place des sanctions et les appliquer (amendes, travaux d'intérêts généraux) pour tout individu pris en flagrant délit de souiller l'espace public, en lien avec la brigade anti-incivilités.	PTB PGD DGPRP	Afin de poursuivre dans l'espace public les efforts de réduction et tri des déchets à l'œuvre dans les foyers, Bordeaux Métropole s'est dotée de la 1 <sup>ère</sup> feuille de route propreté urbaine, mettant l'accent sur la prévention des déchets, le changement des comportements (avec le recours aux sciences comportementales) et la modernisation des services pour une meilleure intervention et une plus grande valorisation des déchets collectés.	Action portée par PT et Ville, pas PGD

				<p>A la suite à la signature d'une convention avec l'eco-organisme ALCOME, le déploiement de cendriers de rue s'est accéléré depuis 2024, des campagnes de communication contre le jet de mégot au sol ont été initiées, ainsi que la distribution gratuite de cendrier de poches.</p> <p>La mise en place du tri dans l'espace public a été expérimenté sur les quais en 2022, se déploie massivement aux arrêts de tram. La généralisation du tri à tous les espaces publics se fera progressivement jusqu'en 2028, afin d'assurer un service au plus près des besoins des usagers de ces espaces tout en garantissant une valorisation optimale des déchets triés.</p> <p>La ville de Bordeaux soutient ces efforts à travers plusieurs initiatives relevant de ses compétences :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Déploiement de la BAI effective depuis octobre 2024, pour sensibiliser, contrôle et le cas échéant sanctionner les responsables d'atteintes à l'environnement urbain (dépôts sauvages, déjections canines, etc.)</li> <li>- Renforcement du règlement terrasse pour contraindre les commerces concernés au respect des lois relatives à la réduction et la gestion des déchets.</li> </ul> <p>Participation active au World Cleanup Day et soutien aux initiatives de collecte citoyenne tout au long de l'année.</p>	
Faire de Bordeaux la ville pionnière en matière de suppression des déchets	Développer le vrac. Equiper les ménages de contenants réutilisables. Favoriser le don, le troc, le réemploi, en développant les recycleries de quartier. Réinstaurer la consigne, en travaillant étroitement avec le secteur viticole, en réinstallant cette pratique comme normalité dans l'esprit des Bordelaises et Bordelais. Inciter les producteurs régionaux à la standardisation des contenants en fonction de leur usage pour faciliter la réutilisation (re-use) à l'échelle régionale. Créer un budget pour la création d'un centre de nettoyage des consignes, en régie, afin de centraliser leur gestion et inciter les producteurs à entrer dans la démarche dans la mesure où ces coûts seraient portés par la Ville ou la Région. Créer un réseau de commerces partenaires pour une collecte simplifiée, moins contraignante pour les consommateurs afin d'éviter de devoir rapporter impérativement le contenant sur le lieu d'achat.	PGD DGEES		<p>Afin d'accélérer la transition vers une économie circulaire, Bordeaux Métropole a posé en 2022 les premières pierres d'une politique dédiée : nomination d'un élu délégué, recrutement d'un chargé de mission, création d'un budget, lancement d'une grande étude de métabolisme territoriale.</p> <p>5 filières sont identifiées comme prioritaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Consigne des emballages alimentaires ;</li> <li>- Réemploi des matériaux du BTP ;</li> <li>- Valorisation des équipements électriques et électroniques ;</li> <li>- Retour à la terre de la matière organique (biodéchets, toilettes sèches...)</li> <li>- Réemploi solidaire (recycleries, ressourceries, bricothèques, matériauthèques)</li> </ul> <p>Lancement en 2023 de l'extension des consignes de tri qui a eu un impact de +1689 tonnes sur la collecte sélective (hors verre)</p> <p>Actions de prévention : communication de proximité en porte à porte et développement des interventions auprès des habitants (229 interventions, 9600 personnes sensibilisées), sensibilisation à la lutte contre le gaspillage alimentaire à l'aide d'un vélo cuisine, animation sur la prévention des déchets en interne et via un nouveau marché.</p> <p>Lors de ces actions de communication de proximité dans les marchés, centres commerciaux et centre de recyclage, 3169 engagements à faire un nouvel écogeste a été pris par les habitants</p>	<p>Ateliers autour du gaspillage alimentaire auprès du personnel dans les écoles</p> <p>Porte à porte avec remise de bio seaux et kit pour accompagner la mise en place des BADAS et rappel du tri avec remise du guide de tri en 2025 sur Bordeaux</p> <p>Poursuite des interventions lors de manifestations ( Marché de Noel , Foire de Bordeaux , etc. )</p>

			<p>Malgré le soutien à de nombreux initiatives, la tentative de la ville d'animer des démarches de coopération et mutualisation entre les acteurs, ou encore passage à la consigne dans la restauration collective municipale/métropolitaine, la filière n'a pas encore réussi à dépasser les obstacles inhérents à l'économie circulaire : investissement massif pour une infrastructure mutualisée de lavage, organisation de la logistique urbaine, coût élevé pour les bénéficiaires (particuliers et commerçants) ne permettant pas la démocratisation.</p> <p>Recycleries/ressourceries :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Déploiement de zones de dons mobiles sur 8 places de la ville en partenariat avec des recycleries locales. Tous les mercredis, les habitants peuvent y amener leurs objets. Ces objets sont réparés et mis à disposition d'associations de l'ESS ou bien recyclés ;Ouverture d'une ressourcerie culturelle municipale pour le réemploi des matériaux dans la création artistique. (attention, uniquement pour les équipements culturels de la DGAC !)</li> <li>- Soutien de la ville et de Bordeaux Métropole à de nombreux projets de recycleries/ressourceries associatives</li> </ul>	
--	--	--	---	--



Ville de

# BORDEAUX

## Annexe 1 : Quand Bordeaux se réinvente

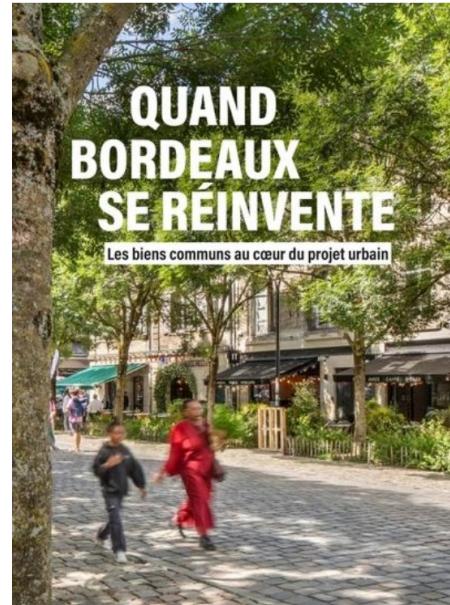
Construire une ville plus équitable, plus inclusive, plus sobre et mieux préparée aux enjeux de l'urgence climatique, démocratique et sociale... Et le faire ensemble !

Cet ouvrage développe les priorités du projet urbain bordelais, celles d'une ville en transition. En s'inscrivant dans le respect d'un patrimoine hérité et admiré, elles visent à ne plus artificialiser les sols, à renouveler la ville sur elle-même, à aménager un espace public plus végétal et mieux partagé et à permettre l'accès à un habitat mieux conçu. Elles s'attachent aussi à promouvoir les grands pôles économiques tout comme l'activité de proximité et encourager ce qui embellit l'atmosphère bordelaise, amplifie la richesse de sa vie culturelle, éducative et associative.

À la manière impressionniste, restituant par mille petites touches les actions accomplies ou à venir qui projettent vers la ville de demain, cet ouvrage relaie également les regards d'ici ou d'ailleurs, ceux d'habitantes et habitants, d'entreprises, d'architectes ou d'associations, dont l'expérience ou la pensée inspirantes contribuent à tracer un avenir désirable.

Par cette ouverture à une large expression de celles et ceux qui pensent, fabriquent et vivent la ville, il est aussi une chronique de ce qu'est Bordeaux en 2025, le portrait d'une cité engagée vers son nouvel horizon ; construit non seulement pour, mais avec ses habitantes et habitants.

Un Bordeaux, comme un bien commun, dont tout le monde peut participer à l'édition et à en récolter les bienfaits.



## Annexe 2 : bande-dessinée magazine de la ville

